

Séance du 27 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 11
votants : 11

Date de la convocation : 20 novembre 2020

Date de l'affichage : 20 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIMECHAUX, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mr Daniel ÉTÉVÉ, Maire.

Etaient présents : M. ÉTÉVÉ Daniel, M LECOCQ Jacques, et Mme DUBREUX Martine, M. VERWAERDE Alain (adjoints), Mmes DESSELLE Nathalie, ÉTÉVÉ Cécile, MORETTI Caroline et Messieurs MERCIER Franck, PAUMAT Noël, POUILLARD Régis et VERCRUYSSSE Christophe et formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté
Mme Cécile ÉTÉVÉ a été élue secrétaire

*_*_*_*_*

OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AIDE DEPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS, volet « RELANCE »**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il serait nécessaire de mettre en sécurité les bâtiments communaux, par la pose des garde-corps sur les murets d'enceinte de l'église et de la mairie afin d'assurer la sécurité des usagers et éviter les chutes, le pose d'une protection au nouveau vitrail et le changement de la porte du garage.

Il présente le devis de la société Tôles Perforées Système, de Maubeuge, pour un montant total de 19 900 € HT et le devis de la société Eric ROGER, de Louvroil pour un montant total de 1 927 € HT.

Le conseil municipal adopte ce projet et sollicite une subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs de 50%, soit d'un montant de 10 913, 50 €.

La dépense est inscrite au budget primitif 2021.

*_*_*_*_*

OBJET : **DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil municipal vote la décision modificative suivante :

Fonctionnement dépenses

6411 - 6000 €

6531 + 6000 €

*_*_*_*_*

OBJET : **SUBVENTION AU COMITE DES FETES DE DIMECHAUX**

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 250 € au comité des fêtes de Dimechaux pour le financement des festivités de fin d'année.

*_*_*_*_*

OBJET : **SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES JEHAN de COURTRAI**

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 300 € à l'association des parents d'élèves Jehan de Courtrai de Dimechaux pour le financement de leurs activités.

*_*_*_*_*

OBJET : **REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société AXA France a effectué un remboursement de 60 € pour le sinistre survenu au véhicule communal.
Le conseil municipal accepte ce remboursement.

*_*_*_*_*

OBJET : **DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que dans le cadre de son accompagnement dans le cadre la Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP) dispositif auquel la commune adhère depuis 2018, le projet de réduction des déperditions de chaleur et donc de réduction des consommations et dépenses énergétiques de la commune est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021.

Ayant pris connaissance du projet proposé par l'entreprise AUQUIERT (Hautmont) qui s'élève à **8 000,00€ HT**, soit à la somme de **9 600,00€ TTC**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré

- *Approuve* le projet,
- *Sollicite* une subvention *au taux de 80%*, au titre de la D.S.I.L. 2021, soit une subvention *de 6 400,00€*.
- **Le complément de financement sera assuré comme suit :**
 - Autre subvention (à préciser) 80 % 6 400 €
 - Emprunt 0,00€
 - Fonds propres de la commune 3 200 € **(ce montant est à calculer sur le montant TTC de l'opération)**

*_*_*_*_*

OBJET : **CONCESSION FUNERAIRE DE MADAME HEUSDENS Brigitte**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du décès de Madame Brigitte HEUSDENS, le 27 novembre 2020.

Le conseil municipal décide d'attribuer une concession à titre gratuit pour l'inhumation de Madame Brigitte HEUSDENS, en mémoire de son dévouement pour la commune au sein du comité des fêtes.

*_*_*_*_*

OBJET : **REMBOURSEMENT LOCATION SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur et Madame HANNE Frédéric de Solre le Château avaient réservé la salle des fêtes pour le 31/10/2020, et avaient versé un acompte de 40 €

Au regard de la crise sanitaire, leur réservation n'a pas pu être maintenue.

Le conseil municipal accepte donc de leur rembourser l'acompte versé et autorise Monsieur le Maire à faire mandater la somme de 40 €.

*_*_*_*_*_*

OBJET : **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Tous les bâtiments communaux sont raccordés au tout à l'égout
- Mise en place d'un site internet pour la commune
- Implantation d'une citerne incendie sur le parking de la salle des fêtes dans le cadre de la défense DECI vers le 14 décembre 2020.
- Curage des fossés dans le chemin Bastien et dans le bas de la rue Cloëtte ; les travaux ont été effectués par l'entreprise Boulenger de Ramousies pour un montant de 1 320 €
- Le chauffage de l'église est opérationnel ; le vitrail sera mis en place en début d'année ; le rideau lumineux a été installé sur l'église par l'entreprise Rispal

*_*_*_*_*_*

RIEN NE RESTANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE
FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Pour copie conforme, au registre sont les signatures
Le Maire,
Daniel ÉTÉVÉ